

# SANTÉ & EXCLUSION : BRISONS LES BARRIÈRES !





# MERCI

Avant toute chose, merci de votre intérêt pour ce programme éducatif développé à votre intention et celle de vos élèves !

Notre objectif ? Sensibiliser les jeunes, le plus tôt possible, à la problématique de l'exclusion sous toutes ses formes et en particulier l'exclusion liée à des problèmes de santé.

## **Dans quelle mesure sommes-nous pertinents dans cette démarche ?**

Action Damien est une organisation médicale belge non marchande qui se mobilise en faveur des personnes souffrant de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies qui touchent en particulier les communautés les plus vulnérables. A travers le monde mais également en Belgique.

Ces maladies sont sources de nombreuses stigmatisations et bien trop souvent, mènent à l'exclusion des personnes affectées et de leur entourage. Outre notre mission première, à savoir aider les patients à guérir, nous apportons un soutien socio-économique indispensable aux plus précarisés. De cette manière et en faisant de la sensibilisation auprès des populations locales, nous luttons contre l'exclusion de chacun.

## **Ensemble, tentons de comprendre notre monde**

Comme vous le savez et le vivez peut-être dans vos classes, l'exclusion n'est malheureusement pas limitée à certains pays, à certaines classes sociales ou à certaines maladies. Nous en trouvons partout, à petite ou grande échelle. Ce programme a pour but d'aider les jeunes à comprendre d'où vient l'exclusion, à découvrir certaines formes qu'elle peut prendre, quelles en sont les conséquences et comment l'éviter. L'exclusion est un vaste sujet qui prend de nombreuses formes, parfois vécue au plus près de nous.

Au vu de notre orientation médicale, nous l'abordons par le thème de la santé : certaines maladies font peur, certaines maladies contagieuses demandent un isolement médical mais comment faire en sorte que ça ne persiste pas dans la durée et que ça ne mène pas à l'exclusion ?



## Vos élèves, citoyens du monde

Ce programme amènera vos élèves à réfléchir à ce qu'ils peuvent faire dans la pratique pour lutter contre l'exclusion afin de devenir des citoyens responsables. Ils seront amenés à se questionner, avec bienveillance mais sans naïveté face aux réalités du monde.

Ce dossier pédagogique est directement consacré aux thèmes de l'exclusion. Il permet de travailler les visées proposées de différents référentiels mais aussi, simplement, de développer les valeurs que chaque école défend quant aux apprentissages et au développement de chaque jeune. Peut-être faites-vous déjà des actions pour lutter contre le harcèlement. L'exclusion en est aussi une forme passive : ignorer l'autre, ne pas le laisser participer,...

Notre souhait est avant tout de sensibiliser les jeunes à ces questions d'exclusion et de vous aider à aborder, à travers ce dossier, cette thématique parfois difficile.

Nous n'abordons donc pas directement ici la lèpre, la tuberculose et la leishmaniose ni les activités que nous menons sur le terrain pour lutter contre ces maladies. Pour cela, nous vous invitons à vous référer au dossier enseignant « Au coeur d'Action Damien ».

[www.benevoles.actiondamien.be/education](http://www.benevoles.actiondamien.be/education)

# LES FORMES D'EXCLUSION

Le dictionnaire définit l'exclusion (sociale) comme la situation de personnes qui n'ont pas accès au mode de vie, aux services courants dans la société.

Elle prend de nombreuses formes. Chacun s'est déjà retrouvé confronté, pour une raison ou une autre à de l'exclusion.

Voici une liste non exhaustive de différents types d'exclusion inspirée de ChatGPT :

## Exclusion économique

- **Pauvreté** : Manque de ressources financières pour satisfaire les besoins de base comme le logement, la nourriture, la santé et l'éducation.
- **Chômage** : Absence d'emploi, qui limite l'accès aux revenus et aux opportunités économiques.

## Exclusion sociale

- **Isolement social** : Absence de relations sociales ou réseaux de soutien, conduisant à la solitude.
- **Discrimination** : Traitement injuste ou préjudiciable basé sur la race, le sexe, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, ou d'autres caractéristiques personnelles.

## Exclusion liée à une différence physique

- **Différences physiques** : Traitement injuste lié à des particularités physiques d'une personne : taille, couleur de cheveux, traits du visage,...
- **Handicap** : Impossibilité ou difficulté à participer à certaines activités en raison d'un handicap.

## Exclusion éducative

- **Accès limité à l'éducation** : Manque d'opportunités éducatives pour certains groupes en raison de la pauvreté, de la localisation géographique ou de la discrimination.
- **Abandon scolaire** : Décrochage scolaire, qui restreint les perspectives d'avenir.

## Exclusion numérique

- **Fracture numérique** : Inégalité d'accès aux technologies de l'information et de la communication, y compris l'internet et les appareils numériques.
- **Incompétence numérique** : Manque des compétences nécessaires pour utiliser les technologies efficacement.

## Exclusion politique

- **Absence de participation** : Faible représentation ou participation aux processus politiques et décisionnels.
- **Droits civiques limités** : Restrictions sur les droits civiques et politiques, empêchant certains groupes de voter ou de s'engager dans des activités politiques.

## Exclusion géographique

- **Isolement géographique** : Refus de mettre en place certaines infrastructures ou services dans des zones rurales ou isolées.
- **Ségrégation géographique** : Confinement de certains groupes dans certains quartiers ou villages avec peu de services et d'opportunités.

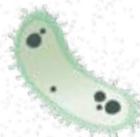
## Exclusion sanitaire

- **Inégalités de santé** : Différences significatives dans l'état de santé entre différents groupes sociaux.

# ACTION DAMIEN CONTRE L'EXCLUSION

## Inclusion et sensibilisation

Les personnes affectées par la lèpre, la tuberculose ou la leishmaniose font face à un double défi : la nécessité d'entamer un traitement d'une part et les craintes que ces maladies provoquent dans leur entourage d'autre part. Pour apporter une réponse globale à leur problématique, Action Damien conçoit son travail dans le cadre d'une vision élargie de l'accès aux soins de santé. Comment ? En aidant chaque malade à briser les barrières de l'isolement dans lequel il est souvent plongé. Cela comprend des initiatives visant à favoriser son inclusion au sein de sa communauté (soutien scolaire, jeux, activités sportives, formations professionnelles, activités génératrices de revenus), ainsi que des programmes de sensibilisation et d'éducation pour combattre les préjugés qui entourent ces maladies.



## Lèpre

La lèpre est une maladie infectieuse chronique qui touche principalement la peau, le système nerveux périphérique, les yeux et la muqueuse des voies respiratoires supérieures.

Elle s'attrape par voies aériennes. La lèpre n'est pas une maladie très contagieuse : 99 % de la population est naturellement immunisée. Seules les personnes qui présentent un système immunitaire affaibli et qui cohabitent longtemps avec une personne infectée présentent un risque accru d'attraper la lèpre.

Sous traitement, le taux de guérison de la lèpre est excellent.

**Chaque année 200.000 nouveaux cas de lèpre sont détectés dans le monde.**

## Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse très contagieuse et mortelle. Elle attaque surtout les poumons, mais peut aussi se manifester à d'autres endroits du corps, comme la colonne vertébrale, les reins ou les ganglions lymphatiques.

Elle s'attrape par voies aériennes et peut toucher tout le monde mais principalement les personnes présentant un système immunitaire affaibli.

Si le traitement débute rapidement, le taux de guérison est de 87%.

**Chaque année plus de 10 millions de nouveaux cas sont détectés et 1,3 million de personnes en meurent.**



# RESSENTIR L'EXCLUSION

Nous vous proposons ici une mise en situation à vivre avec vos élèves, en classe ou lors de journées de sensibilisation par exemple, pour ressentir les effets de l'exclusion vécus par les personnes atteintes de maladies.

## Matériel nécessaire

- Le jeu de cartes « Exclusion » d'Action Damien à télécharger sur notre page Education, à imprimer et découper. Nous vous invitons à distribuer 2 cartes « J'ai la lèpre », 2 cartes « J'ai la tuberculose » et le reste en cartes « Je suis en bonne santé ». Prévoyez 5 cartes supplémentaires « J'ai la tuberculose ».
- Un espace suffisamment grand pour que les élèves puissent se déplacer.
- Une affiche « OUI » et une affiche « NON » à coller d'un côté et de l'autre de l'espace si possible.

## 1. Mise en situation

Chaque élève tire une carte. Les élèves qui ont une carte disant qu'ils sont « atteints » par une de ces maladies doivent se déclarer malades et les membres du groupe gèrent leur inclusion/exclusion selon leur propre connaissance de ces maladies. **L'objectif est de leur faire comprendre quelles sont les réactions instinctives et/ou socialement apprises par rapport aux maladies pour leur faire ressentir la situation avant de verbaliser.** Lorsqu'un élève « atteint » par la tuberculose est trop proche d'un autre élève, celui-ci est « contaminé » et reçoit une carte « J'ai la tuberculose ».

Pour rappel, la tuberculose se transmet par voie aérienne, lors de discussions rapprochées.

Si nécessaire, vous pouvez changer les rôles après quelques questions pour que d'autres élèves puissent vivre la situation d'exclusion en tant que « personnes malades ».

## 2. Activité

Tous les élèves se trouvent au centre de l'espace prévu, à l'exception des élèves « malades » qui démarrent en retrait.

Ensuite posez des questions fermées. Les élèves sont invités à se déplacer du côté du « oui » ou du « non » pour marquer leur réponse. En fonction du groupe, de leur cohésion, de leur ouverture, de votre connaissance des élèves vous pouvez poser des questions plus générales ou plus précises.

Cet exercice a pour but de montrer qu'on a tous des spécificités médicales pour lesquelles on pourrait être exclu d'un groupe.

**Exemples de questions : As-tu déjà été dans une situation où tu t'es senti exclu :**

- À cause de ton physique ? *Acné, surpoids, anorexie, trop petit/grand, transpiration excessive, odeurs corporelles, règles douloureuses, pilosité abondante...*
- À cause de tes capacités physiques ? *Pas assez fort, pas assez sportif, mauvaise vue, mauvaise audition, maladresse...*
- À cause d'une maladie contagieuse ? *Covid, grippe, mononucléose...*
- À cause d'une maladie non contagieuse ? *Cancer, diabète, migraines...*
- À cause d'une opération, d'un plâtre, d'une hospitalisation, d'un appareil dentaire ?
- Parce qu'un de tes proches était malade /avait un handicap ?
- Parce que tu fais partie d'une famille monoparentale, recomposée, homoparentale, adoptive... ?

Selon le rapport que vous avez avec le groupe et que les élèves ont entre eux, vous pouvez aller plus ou moins loin dans les questions, les inviter à expliquer ou non la cause de leur exclusion et leur ressenti. Toutefois, l'idée est de sensibiliser à la question de l'exclusion, pas qu'elle devienne réelle dans votre groupe, soyez-y bien attentifs.



# DISCUTER L'EXCLUSION

Lorsque vous sentez que les réactions de vos élèves deviennent intéressantes, le jeu peut s'arrêter pour entamer la discussion avec l'ensemble de la classe.

**Avant tout, laissez les élèves parler de leurs ressentis durant le jeu.**

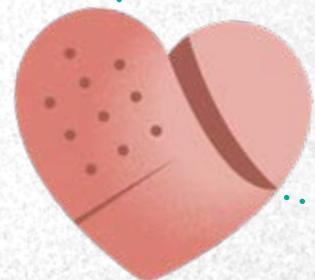
- *Qu'ai-je ressenti? En tant que 'malade' ou que 'non malade'?*
- *Ai-je été seul (ou quelques-uns seulement) dans un groupe à un moment donné? Comment me suis-je senti?*
- *Ai-je eu l'impression d'être exclu? Pourquoi? Les « malades » se sont-ils auto-exclus?*

**Laissez ensuite la discussion se lancer entre vos élèves, chaque parole est précieuse.**

Lorsque le sujet de l'exclusion est abordé, laissez vos élèves discuter entre eux sur les moments vécus, entendus, vus qui touchent à cette question.

Voici également quelques questions issues de notre jeu « Agir c'est contagieux » qui vous permettront de (re)lancer la discussion avec vos élèves :

1. **Action Damien n'intervient qu'à la demande de la population locale. Elle sait où et quand l'aide est nécessaire. En Belgique, comment savoir si quelqu'un a besoin d'aide dans votre quartier?**
2. **Avez-vous déjà eu peur d'aller chez le médecin? Pourquoi?**
3. **Certains jeunes ne peuvent plus aller à l'école à cause de leur maladie. Qu'est-ce qui vous manquerait le plus si vous ne pouviez plus aller à l'école?**
4. **Parler de certaines maladies comme la lèpre et la tuberculose est parfois tabou. Quels sont les sujets qu'il serait tabou d'aborder en Belgique?**



# VOIR L'EXCLUSION POUR RAISON DE SANTÉ DANS LE MONDE



Après avoir parlé de l'exclusion entre les élèves, nous vous invitons à élargir la discussion à l'exclusion dans le monde à travers les problèmes liés à la santé.

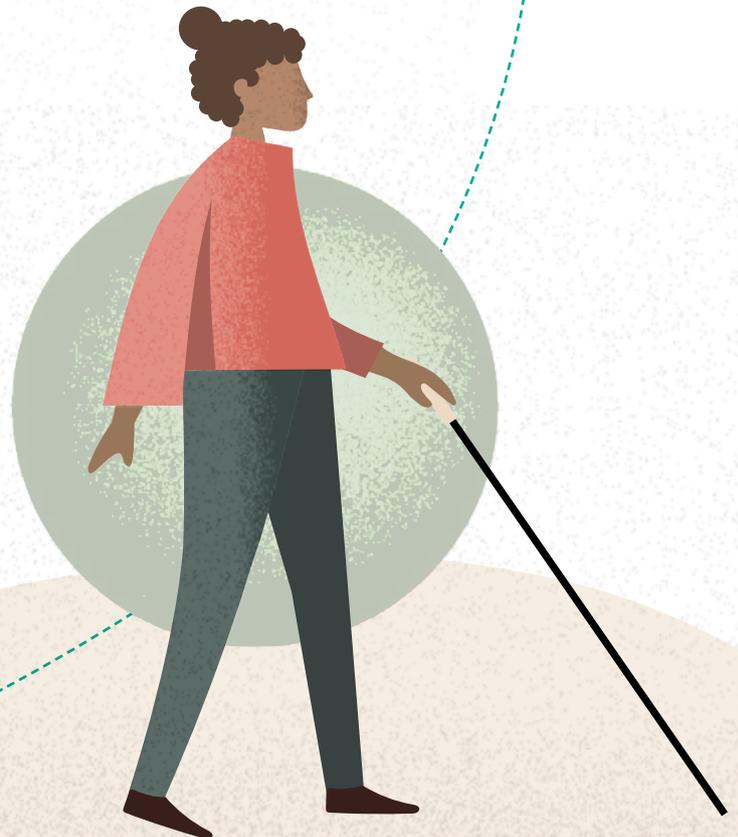
Nombre de vos élèves ont déjà entendu parler de ces thématiques.

Pour cela, nous vous invitons à visionner le film «Santé & Exclusion : Brisons les barrières !», disponible sur la page Education de notre site [www.benevoles.actiondamien.be/education](http://www.benevoles.actiondamien.be/education)

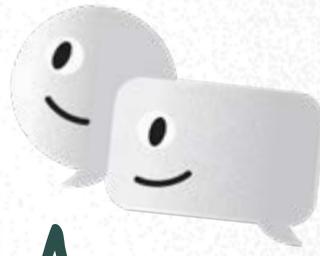
A la fin du film, faites des groupes de 4-5 élèves pour discuter des questions proposées dans la fiche de réflexion. N'hésitez pas à leur donner accès à internet pour chercher les réponses dont ils pourraient avoir besoin et à les inviter à consulter le site [www.actiondamien.be](http://www.actiondamien.be)



Il n'y a généralement pas une bonne réponse mais des réflexions à confronter. Les réponses que nous fournissons ici sont des exemples pour aider et guider la discussion.



# EXEMPLES DE RÉPONSES POUR LA FICHE DE RÉFLEXION



## 1. Qu'est-ce que l'exclusion ? Pouvez-vous expliquer une situation dans laquelle vous avez été témoin d'une situation d'exclusion ?

L'exclusion est le processus par lequel une personne, ou un groupe de personnes, n'a pas les mêmes possibilités que le reste de la société ou d'un groupe.

## 2. Voici quelques exemples d'exclusions. Peux-tu les relier à leur définition ?

- 3 **Exclusion liée à la pauvreté** : Manque de ressources financières pour satisfaire les besoins de base comme le logement, la nourriture, la santé et l'éducation.
- 6 **Discrimination** : Traitement injuste basé sur la race, le sexe, l'âge, la religion, l'apparence ou l'orientation sexuelle.
- 5 **Isolement géographique** : Difficulté d'accès aux services et aux opportunités pour les populations vivant dans des zones isolées.
- 9 **Accès limité à l'éducation** : Manque d'opportunités éducatives pour certains groupes en raison de la pauvreté, de la localisation géographique ou de la discrimination.
- 1 **Fracture numérique** : Inégalité d'accès aux technologies, y compris l'internet et les appareils numériques.
- 8 **Ségrégation géographique** : Confinement de certains groupes dans certains quartiers ou village avec peu de services et d'opportunités.
- 4 **Exclusion liée à un handicap** : Impossibilité de réaliser certaines activités ou de se rendre dans certains lieux à cause d'une différence physique ou mentale.

2 **Isolement social** : Absence de relations sociales ou réseaux de soutien, conduisant à la solitude.

7 **Abandon scolaire** : Décrochage scolaire, qui restreint les perspectives d'avenir.

10 **Droits civiques limités** : Restrictions sur les droits civiques et politiques, empêchant certains groupes de voter ou de s'engager dans des activités politiques.

## 3. Auxquelles de ces formes d'exclusion font référence ces témoignages issus du film ?

- L'apparence de Kazeem faisait peur aux gens qu'ils croisaient. Ceux-ci préféraient se tenir à l'écart. → discrimination.
- La famille de Khadi a été forcée de s'installer dans un village où étaient regroupées toutes les familles ayant des cas de lèpre. → ségrégation géographique.
- Dinesh n'avait pas d'argent pour payer ses soins de santé. Il a été obligé de vendre son magasin et n'a plus de moyens de subvenir aux besoins de sa famille. → exclusion liée à la pauvreté.
- Si son père n'avait pas été soigné, Nishu aurait dû abandonner l'école. → abandon scolaire.
- Abidemi n'a pas pu se présenter pour devenir déléguée de classe à cause de sa maladie. → droits civiques limités.
- Certains villages du Guatemala situés dans les montagnes ne reçoivent que très rarement la visite d'un médecin. → isolement géographique.

#### 4. Quelles sont les conséquences de l'exclusion liée à une maladie ?

- Les personnes cachent leur maladie et ne sont pas soignées.
- Les personnes cachent leur maladie et contaminent d'autres personnes.
- Les enfants ne peuvent plus aller à l'école, n'arrivent pas à rattraper leur retard et abandonnent leur scolarité.
- Les personnes tombent dans un cercle vicieux de pauvreté : Une personne malade et exclue ne sait plus travailler, n'a plus de revenus, ne sait pas subvenir aux besoins de sa famille et se soigner. Dans ce cas, il finit souvent par mourir de sa maladie.

#### 5. Il n'y a pas de lèpre en Belgique, à quels cas d'exclusions liés à la santé sommes-nous confrontés ?

**Exemples :** Covid, sida, cancer lorsqu'il y a une chimiothérapie, eczéma, obésité, anorexie, maladies psychiques, dépression, dépendance, bégaiement, ...

#### 6. Quelle est la différence entre l'exclusion et l'isolement médical ?

L'isolement est une nécessité médicale et empêche la contamination d'autres personnes. L'exclusion est un rejet de l'autre. On peut prendre des précautions médicales tout en maintenant de l'attention et du lien envers la personne, surtout aujourd'hui avec les méthodes de communication modernes.

#### 7. Les médecins soignent les patients d'un point de vue médical. Que faut-il mettre en place pour garantir un avenir aux personnes atteintes par des maladies ?

En dehors des soins médicaux, la personne a besoin :

**De s'alimenter correctement**

**D'être dans des conditions d'hygiène suffisantes**

**De savoir que lui et sa famille vont pouvoir continuer à subvenir à leurs besoins de base pendant qu'elle se soigne**

**De garder/retrouver une place dans la société après sa guérison**

**D'un support psychosocial (support psychologique, accompagnement à la prise du traitement, ...)**

#### 8. Comment se comporter face à une maladie que l'on ne connaît pas ?

Le premier réflexe est de se protéger des risques liés à la maladie et de se renseigner sur ceux-ci. Certaines maladies demandent de la distanciation sociale, d'autres non. C'est par l'information que l'on peut comprendre les comportements à adopter.

Dans tous les cas, aider la personne affectée à ne pas se retrouver isolée socialement.

#### 9. Quels sont les préjugés que nous avons envers ces maladies ou conditions génétiques ? Sur quoi sont-ils fondés ? Quelles en sont les conséquences ?

**Sida :** C'est une maladie qui touche les homosexuels et les personnes qui ont beaucoup de rapports sexuels.

*Le sida a en effet touché très fortement la communauté homosexuelle mais tout le monde peut attraper le virus. Un seul rapport non protégé peut contaminer une personne. Il y a également d'autres risques de contamination : maternité, usage de drogues, contacts sanguins,...*

**Obésité :** Les personnes obèses n'ont qu'à manger moins pour sortir de l'obésité.

*Il y a de multiples facteurs qui peuvent provoquer de l'obésité : condition héréditaire, prise de médicaments, dysfonctionnement physiologique, troubles émotionnels,...*

**Cancer des poumons :** La personne n'avait qu'à ne pas fumer.

*La cigarette crée une réelle dépendance qu'il est difficile de combattre. De plus, certaines personnes*

atteintes d'un cancer des poumons n'ont jamais fumé de leur vie. La cause peut-être tout autre.

**Dépression/Burn out :** La personne est fainéante. Elle n'a qu'à se prendre en main pour s'en sortir.

*La dépression et le burn out sont de vraies pathologies, avec des composantes psychologiques et physiologiques qui demandent un traitement approprié. Il ne suffit pas de « se bouger » pour sortir d'une dépression.*

**Cirrhose du foie :** C'est une maladie d'alcoolique.

*L'alcoolisme peut en effet mener à une cirrhose du foie. Cependant, celle-ci peut également être causée par d'autres facteurs qui n'ont aucun lien avec l'alcool.*

**10 Dans certains pays, comme au Sénégal ou au Nigéria, les personnes affectées par la lèpre ont été regroupées dans des villages spécifiques. Quels sont d'autres cas où des personnes sont rassemblées et isolées ? Quelles conséquences cela a-t-il ?**

La plupart des grandes villes ont des quartiers regroupant certaines populations, souvent en raison de leurs origines et/ou de leur niveau social et financier. Les personnes issues de ces quartiers sont victimes de préjugés qui peuvent compliquer l'accès à l'éducation ou l'embauche.

**11. Lutter contre l'exclusion permet de participer à plusieurs des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies. Quel lien peux-tu faire avec ceux-ci ?**

**1 Eradication de la pauvreté et lutte contre la faim :** En évitant que les personnes ne soient exclues de la société à cause de leur maladie, on évite qu'elles ne tombent dans le cercle vicieux de la pauvreté. On s'assure qu'elles gardent des revenus suffisants pour subvenir aux besoins de base de leurs familles.

**3 Accès à la santé :** Chaque personne touchée par une maladie devrait avoir accès aux soins de santé nécessaires. Pour cela, il faut que les personnes osent parler de leurs symptômes sans craindre de se retrouver exclus. Il faut également que les structures médicales acceptent de les prendre

en charge même lorsqu'ils ont des séquelles de maladies.

**4 Accès à l'éducation de qualité :** Les personnes affectées par une maladie doivent pouvoir conserver l'accès à l'éducation. Pour cela, il faut éviter qu'elles ne soient exclues de leur école à cause des craintes de contaminations ou à cause de préjugés. En cas de maladie contagieuse, elles doivent pouvoir le plus rapidement possible reprendre le chemin de l'école et disposer de cours de rattrapage.

**6 Accès à l'eau salubre et à l'assainissement :** Si les personnes affectées par des maladies sont regroupées dans certains villages isolés du reste de la population, elles risquent davantage de ne pas avoir accès à l'eau salubre, à des toilettes ou à des douches.

**8 Accès à des emplois décentes :** Beaucoup de personnes touchées par la maladie sont exclues par les employeurs à cause de leur maladie, de celle de leurs proches ou des conséquences d'une maladie passée.

**10 Réduction des inégalités :** Chacun a droit à une vie digne et à une bonne santé quel que soit le pays dans lequel il vit. En luttant contre l'exclusion, on lutte contre l'inégalité.

**D'autres réponses sont possibles si elles sont correctement argumentées.**

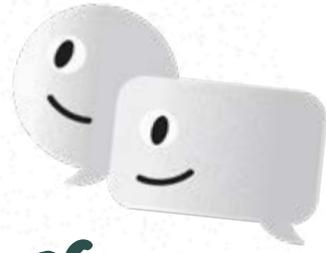
### Le saviez-vous ?

Le troisième objectif de développement durable (ODD) des Nations Unies concerne spécifiquement la tuberculose.

La cible 3.3 dit ceci :

« Mettre fin, d'ici à 2030, aux épidémies de sida, de tuberculose, de paludisme et de maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et les autres maladies transmissibles. »

# DÉBATTRE DE QUESTIONS ÉTHIQUES



Les cas ci-dessous permettent d'approfondir le débat afin d'appréhender la réalité dans sa totalité. L'objectif est de montrer aux jeunes qu'à côté des questions de dignité humaine, d'empathie et de solidarité, il y a certaines réalités qui complexifient les situations. Si nous luttons autant que possible contre l'exclusion, il nous faut aussi pouvoir comprendre des situations à travers les points de vue de tous les intervenants.

## 1. Manjibour ne trouve pas de travail à cause de sa maladie. Personne ne l'engage car il a des mutilations et par peur qu'il contamine les autres.

- > Si vous étiez patron, que feriez-vous ?
- > Engageriez-vous une personne malade ? Comment expliquez-vous votre choix ? Quel impact cela peut-il avoir sur une entreprise ?
- > Si oui, que mettriez-vous en place pour la protéger et protéger les autres travailleurs ?
- > Si non, quelles options voyez-vous pour cette personne ?

Il s'agit ici de mettre en avant la tension continue entre :

- Ne pas l'engager et garder une entreprise rentable qui assure un travail à plusieurs ouvriers.
- Écouter son humanité et donner un travail à une personne qui en a besoin avec les risques économique et sanitaire qui en découlent.

## 2. « On se levait tous les jours à 4h du matin pour aller trouver un travail. Dans le car qui nous transportait, les passagers s'offusquaient du fait que le conducteur accepte de conduire des malades de la lèpre à leurs côtés ».

- > D'après vous, faut-il interdire aux personnes affectées par la maladie de prendre les transports en commun ?
- > Quelles en sont les conséquences potentielles pour les personnes concernées (personne affectée par la maladie, utilisateur des transports en commun, chauffeur, entreprise de transport,...) ?
- > En quoi est-ce différent/similaire aux mesures prises durant le covid ?

Il est nécessaire de prendre les mesures sanitaires adéquates par rapport à la situation. La lèpre n'est pas suffisamment contagieuse pour justifier de priver les malades affectés par la maladie de transport en commun.



**3. Dans certains pays, comme au Guatemala, il est très difficile de rejoindre certaines personnes affectées par la maladie. Dès lors, le coût de traitement pour une personne est très élevé. Avec ce montant on peut soigner davantage de personnes dans d'autres pays.**

- Faut-il continuer à investir pour les soins dans les régions reculées ou soigner davantage de personnes ailleurs ?

Dans un monde idéal, nous voudrions pouvoir offrir des soins à chaque personne qui en a besoin. La réalité économique nous oblige cependant à faire des choix. Sur quel critère est-ce le plus juste de se baser ? Ici nous abordons la question à travers le coût de la distance, elle pourrait aussi se baser chez nous sur la complexité des soins, les chances de guérison, la situation de la personne,...

# ET VOUS? QU'ALLEZ-VOUS FAIRE?



Chacun d'entre nous peut lutter contre l'exclusion liée aux maladies dans la mesure de ses propres moyens.

Pour cela, il s'agit de :

- Faire preuve d'empathie envers des personnes malades et exclues.
- Se renseigner sur la contagiosité des maladies qui affectent les personnes qui nous entourent.
- Se protéger des risques de contamination tout en maintenant le lien.
- Surmonter ses peurs face à la différence.

Chaque être humain mérite d'être inclus dans la société et de vivre dans la dignité.

« Le plus petit geste devient grand quand il est fait avec amour. »

- Père Damien

# COMMENT AIDER ACTION DAMIEN À LUTTER CONTRE L'EXCLUSION ?



Vous avez été touchés par les témoignages partagés dans notre vidéo ? Vous avez envie de vous investir pour diminuer l'exclusion liée à la santé dans le monde ?

De nombreuses organisations luttent contre l'exclusion à travers le monde. Action Damien est une de celles-là.

**En tant qu'enseignant ou animateur de jeunes, vous pouvez aider l'organisation de différentes manières :**

- Parlez-en aux jeunes, à vos collègues, à vos proches. Sensibilisez-les aux problématiques qui nous occupent. Contactez-nous pour organiser une conférence ou une animation.
- Organisez des actions de sensibilisation et/ou de récolte de fonds dans votre école, mouvement de jeunesse, paroisse,...
- Contactez-nous pour organiser un voyage éducatif avec des jeunes. Ils découvriront ainsi la réalité d'une organisation médicale qui lutte chaque jour pour un monde plus juste.
- Mettez vos compétences au service de l'organisation : aidez-nous à concevoir de nouvelles animations pédagogiques, à toucher de nouvelles écoles, de nouveaux groupes de jeunes et de nouveaux enseignants.

**Voici quelques idées à mettre en œuvre avec vos élèves :**

- Réaliser une courte vidéo pour les réseaux sociaux et taguer Action Damien : un chant, une danse,...
- Organiser un événement solidaire permettant de récolter des fonds au profit d'Action Damien.
- Lancer un défi et faites-le devenir viral.
- Organiser un débat (public) ou un concours d'éloquence sur le sujet.
- Composer un groupe qui participera à des festivals comme bénévole au nom d'Action Damien pour nous aider à récolter des fonds (à partir de 16 ans).
- Créer une mini-entreprise dont les bénéfices seront reversés à nos projets.

Notre équipe Bénévolat et Education se tient à votre disposition pour vous y aider. Envoyez leur un mail à [benevoles@actiondamien.be](mailto:benevoles@actiondamien.be).

D'avance un tout grand merci !